

Le Maire, soussigné certifie
le caractère exécutoire du présent acte :

- Transmis au contrôle de légalité le : 9/09/2016

- Publié, affiché ou notifié le : 9/09/2016 N°D2016-09-02

Page 1/1

République Française
Département de l'Ain

COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY
DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Membres :

En exercice :	20
Présents :	14
Absents :	6
Votants :	19
Pour :	18
Contre :	0
Abstention :	1

L'an deux mil seize et le deux septembre à dix-neuf heures trente minutes.

Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGEY, dûment convoqué par Le Maire

M. BERGER Charles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BERGER Charles, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 août 2016.

Présents : LANZONI Noëlle, PEYSSON Christie, MM. ANGELIER Fabrice, BERNEL Denis, CODEX Joël, DECROZE Emmanuel, JACOB René, JACOB Quentin, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, RIERA Michel Charles, VUILLEROD René.

Excusés :

Mme BROSKI Anne donne pouvoir à M. BERNEL Denis, M. SPELLANI Clément donne pouvoir à m. JACOB Quentin, M. THEVENON Cyril donne pouvoir à M. ANGELIER Fabrice, Mme. MARCHANT donne pouvoir à M. BERGER Charles, Mme NARDINI Christèle donne pouvoir à M. RIERA Michel Charles, Mme. RAPAUT donne pouvoir à M. PONCET Emile.

Absents : Mme. GALLAND Suzanne

Monsieur JACOB Quentin a été élu Secrétaire de Séance.

Objet : Demande d'assistance à l'Agence d'Ingénierie pour l'étude de rénovation du réseau d'eau potable Commune déléguée de Saint-Bois

Le réseau d'eau a été créé en 1958/1962 et aujourd'hui beaucoup de bouches à clés ne fonctionnent plus.

Le Conseil Municipal souhaite lancer une étude de rénovation du réseau d'eau dans les 3 hameaux de la Commune afin de pouvoir programmer et budgéter ces dépenses pour les années à venir.

La Commune ayant adhéré à l'Agence Départementale d'Ingénierie par délibération du 10 octobre 2013, celle-ci est en mesure d'assister la Commune dans cette démarche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de lancer une étude de rénovation du réseau d'eau potable,
- décide de confier cette étude à l'Agence Départementale d'Ingénierie,
- autorise Le Maire à signer la convention ainsi que toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette étude.

Ainsi fait et délibéré à ARBOYS EN BUGEY, 2 septembre 2016

Le Maire,
BERGER Charles.

